



# La Vie de l'U.L.

5, Boulevard Clémenceau  
18000 BOURGES  
Tél. : 02.48.65.36.25  
Fax : 02.48.65.50.27  
e.mail : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr  
Site : <http://www.ud18.cgt.fr>

SEPTEMBRE 2007 - N° 43

## Sommaire

- F Edito
- F En direct avec nos reporters
- F Les 100 jours du petit Nicolas
- F La CGT propose
- F Le programme des formations et actions
- F Le stress au travail
- F Le harcèlement au travail
- F Les brèves de comptoirs
- F Les informations locales
- F La parole est « aux gaziers »
- F Pétition Fusion Gdf/Suez

## Edito

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007, la loi dite « T.E.P.A. », pour Travail, Emploi et Pouvoir d'Achat est entrée en application.

Surfant sur le besoin criant des salariés de voir revaloriser leur pouvoir d'achat, la loi du 21 août prétend répondre à cette exigence en détaxant les heures supplémentaires.

En réalité, le gouvernement veut délibérément allonger le temps de travail de ceux qui ont un emploi et faire baisser le salaire payé par heure de travail.

Pourtant, la nécessité d'une relance du pouvoir d'achat appelle des mesures d'une toute autre ampleur que celle de favoriser l'exécution d'heures supplémentaires, exécution qui se révèle d'ailleurs aléatoire car même si un salarié souhaite travailler davantage, c'est son employeur qui décide de lui faire exécuter ou non celles-ci.

A l'inverse, rappelons que l'employeur peut imposer à son salarié d'effectuer des heures supplémentaires quand bien même celui-ci ne le souhaiterait pas...

Il est vrai que les chefs d'entreprise sont encouragés dans ce sens puisqu'ils bénéficieront à nouveau d'une déduction forfaitaire sur les cotisations sociales !

Mais au fait, pour effectuer des heures supplémentaires ne faut-il pas que les carnets de commande le permettent ?

Pour remplir les carnets de commande, ne faut-il pas que la consommation soit au rendez-vous ?

Pour consommer, ne faut-il pas que le pouvoir d'achat le permette ?

En apparence, « le chien se mord la queue », mais en apparence seulement, **car l'objectif visé est d'augmenter la part de la plus-value accaparée par l'allongement du temps de travail à un moindre coup et ainsi accroître les bénéfices des patrons, C.Q.F.D. !**

Michel CHARTON

Le 4 septembre dernier, le bureau de l'UL organisait une petite réception en l'honneur des camarades qui n'avaient pas souhaité, lors du dernier congrès, renouveler leur mandat au bureau.

Nouveaux et anciens ont donc pu se retrouver autour d'un verre et évoquer quelques anecdotes syndicales.

Ce fut ainsi qu'Elicia, benjamine du nouveau bureau, découvrit que Philippe usait déjà ses fonds de culottes dans les permanences de l'Union Locale, il y a 28 ans, soit plusieurs mois avant qu'elle ne voit le jour !



Photo : Paparazzis UL

Selon nos reporters, qui ont réussi à prendre sur le vif cette rencontre, des rumeurs persistantes laisseraient à penser que Philippe regretterait déjà sa décision et pourrait envisager de solliciter un nouveau mandat en 2009...

Affaire à suivre...

# LES 100 JOURS DU PETIT NICOLAS

(ou qu'ont-ils fait pendant nos vacances)

## Ø Travailler plus pour gagner plus

1) Qui décide combien et qui fait des heures supplémentaires ?

- **l'employeur**

2) Qui est concerné ?

- Tous les salariés du secteur public ou privé **sauf les salariés précaires et les contrats temporaires**

3) Combien coûte cette faveur ?

- 5 à 6 milliards d'euro, dont 2,5 à 3 milliards pour les allègements des cotisations sociales.

## Ø La TVA sociale

Le gouvernement veut alléger les charges sociales du patronat en transférant leur part de la cotisation maladie sur la TVA, c'est-à-dire les imputer à tous les consommateurs quelques soient les revenus de leur ménage.

## Ø Franchise médicale envisagée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2008

Faites le calcul :

- + 1 € à la charge du malade pour une visite chez un généraliste,
- + 18 € à la charge du malade pour les actes médicaux supérieur à 90 €
- + 0,5 € à la charge du malade par boîte de médicament,
- + 4 € par jour à la charge du malade pour le forfait journalier,
- + 2 € à la charge du malade pour les transports sanitaires dans la limite de 50 € par an,
- + 10 € à la charge du malade pour tout acte médical 4 fois par an,
- 50 % du remboursement pour les actes médicaux hors parcours de soins.

Tout bien calculé : *il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et mal foutu !*

## Ø Service minimum

- Ø Préavis de grève pour les syndicats pouvant aller jusqu'à 18 jours ;
- Ø Préavis individuel de 48 heures ;
- Ø Consultation des salariés organisée par les employeurs au bout de 8 jours de grève.

Les premiers concernés sont les agents de la SNCF et RATP, mais cette loi pourra s'étendre à toute la fonction publique, voire toutes les entreprises.

**Il s'agit là d'une attaque en règle contre le droit de grève, quand on sait que la majorité des perturbations du trafic est due à des problèmes techniques.**

## Ø 50% de non remplacement des fonctionnaires partant à la retraite

Quand on sait que les retraités d'aujourd'hui sont les enfants du « Baby Boum », on envisage très bien le nombre de postes non remplacés, tout cela pour payer le paquet fiscal offert aux ménages les plus favorisés, et un fonctionnaire de plus, fera toujours un chômeur de moins ! Et la question est : qui va profiter de nos impôts, s'ils ne sont pas reversés dans le service public, c'est-à-dire mutualisés pour le bien de tous ?

Devra-t-on individualiser nos besoins, et les financer nous-mêmes, c'est-à-dire les automobilistes paieront les routes, les familles avec des enfants les écoles, les malades les hôpitaux, les retraités leur retraite... et les pauvres paieront leur pauvreté jusqu'à la misère ?

## Ø Fusion GDF/Suez pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008

Il est une question à se poser : EDF/GDF ont été scindés pour pouvoir survivre face à l'ouverture des réseaux à la concurrence... et aujourd'hui GDF est trop petit et doit fusionner avec Suez, où l'état français serait minoritaire avec 35 % des parts.

Conclusion : Au mois de juillet 2007, il y a eu une nouveauté pour les soldes : soldes des biens publics.

## Ø Fusion ANPE/UNEDIC = Même service envers les chômeurs et les entreprises !

Il y aura aussi ouverture à la concurrence avec des cabinets privés de placement : le chômage deviendra rentable pour certains.

Les sanctions et contrôles Ø donc multiplication des motifs de radiation, et delà un risque Ø baisse apparente du taux de chômage, et une augmentation des foyers vivant au dessous du seuil de pauvreté.

***Est-ce que ces idées vous plaisent ? Non ! De plus d'autres solutions existent, mais il faudra les défendre becs et ongles.***

Lisez la page 3

## LA CGT PROPOSE

- Harmonisation sociale et fiscale au niveau européen pour mettre un terme à la mise en concurrence des hommes et des Etats qui conduit au dumping et à la déstructuration du tissu économique, industriel et social
  - Instauration de droits sociaux pour l'ensemble des travailleurs du monde entier
  - Renforcement des principes fondamentaux du régime obligatoire de la Sécurité Sociale pour plus de solidarité, de justice et d'humanité :
    - *Le plein emploi et en finir avec la précarité*
    - *L'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et retraites (en finir avec la smicardisation)*
    - *L'abandon des exonérations des « cotisations » patronales dont l'inefficacité, en matière de création d'emploi, est prouvée comme l'absence de répercussions sur les coûts de facturation*
    - *L'affectation dans leur totalité des taxes instaurées pour indemniser la Sécurité (tabac, alcool, activités polluantes, assurance auto...)*
    - *La refonte du financement de la Sécurité Sociale par l'élargissement de l'assiette des cotisations sur l'ensemble des richesses créées dans l'entreprise (valeur ajoutée et revenus financiers)*
    - *L'abandon de l'encadrement comptable des dépenses de santé et le retour à l'évaluation du budget en tenant compte des besoins réels*
- Ø La CGT est formellement opposé à la fusion GDF/Suez qui a rappelé l'engagement en 2004 de Nicolas Sarkozy de ne pas privatiser GDF !
- Ø La CGT va rencontrer les autres syndicats et associations de consommateurs afin d'organiser une mobilisation générale contre ce projet.
- Ø La CGT appelle à combattre le guichet unique, non pas sur le plan géographique, mais sur la séparation des missions de service public.



**LE PROGRAMME DES ACTIONS ET FORMATIONS**

**LES ACTIONS**

| INTITULE  | DATE                       | LIEU   | OBJET   | INITIATEUR   |
|---|----------------------------|--|---|--|
| <b>MEETING FNTE</b>                                 | <b>09.10.07<br/>à 14h</b>  | <i>Espace M. Bascoulard<br/>à BOURGES</i>                | Réunion de la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat   | <i>FNTE</i>  |
| <b>JOURNEE INDECOSA</b>                             | <b>11.10.07</b>            | <i>UL de BOURGES</i>                                     | <u>Matin</u> : débat pour des Services Publics au service des usagers<br><u>Après-midi</u> : Assemblée Générale | <i>INDECOSA</i>  |
| <b>RASSEMBLEMENT<br/>DEVANT L'ARH<br/>D'ORLEANS</b> | <b>11.10.07</b>            | <i>ORLEANS</i>   | Transmission du cahier de doléances sur les prestations de santé  | <i>CGT Région Centre</i>   |
| <b>ACTION</b>                                       | <b>18.10.07</b>            | <i>A définir</i>   | S'opposer aux projets gouvernementaux dévastateurs pour le monde du travail                                     | <i>A définir.<br/>( l'UL sera impliquée de toute manière dans cette journée)</i> |
| <b>CONGRES<br/>UD DU CHER</b>                       | <b>20 et<br/>21.11.07</b>  | <i>Centre Louis Aragon<br/>à ST-FLORENT<br/>SUR CHER</i> | Définition des orientations pour les deux prochaines années et élection de la direction de l'UD                 | <i>UD du Cher</i>  |
| <b>FORUM<br/>SUR LE HARCELEMENT<br/>AU TRAVAIL</b>  | <b>26.11.07<br/>à 14 h</b> | <i>Espace M. Bascoulard<br/>à BOURGES</i>                | Définir, dénoncer, éradiquer le harcèlement sexuel et moral   | <i>UL de Bourges</i>   |
| <b>COMMEMORATION<br/>MAI 68</b>                     | <b>2008</b>                | <i>Plusieurs sites<br/>à définir</i>                     | Expositions, conférences : L'Histoire et « Mai 68 et les orientations vers l'avenir »                           | <i>Institut CGT<br/>d'Histoire Sociale</i>                                       |



**LES FORMATIONS**

| INTITULE  | DATE                            | LIEU       | OBJET  | INITIATEUR           |
|---|---------------------------------|------------|--|----------------------|
| <b>NIVEAU 1</b>                                 | <b>5 au 9<br/>novembre 2007</b> | <i>FJT</i> | Définir pour le nouveau syndiqué ce que sont : le syndicat et l'action syndicale             | <i>UL de Bourges</i> |
| <b>REDACTION<br/>DE TRACT<br/>COMMUNICATION</b> | <b>5 au 9<br/>novembre 2007</b> |            | Apprendre à créer des tracts clairs et percutants<br>Activité de la commission communication | <i>Collectif UD</i>  |

# LE STRESS AU TRAVAIL

Selon les études de la « Fondation Européenne pour l'Amélioration des Conditions de Vie au Travail », le stress est le 2<sup>e</sup> problème de santé au travail après les douleurs lombaires. 28 % des salariés européens déclarent que leur travail est source de stress.

## 1 – Conséquences

20 % des dépenses de la branche accident du travail et maladies professionnelles de la Sécurité Sociale sont dus aux effets du stress.



Le stress entraîne des maladies physiques et mentales telles que :

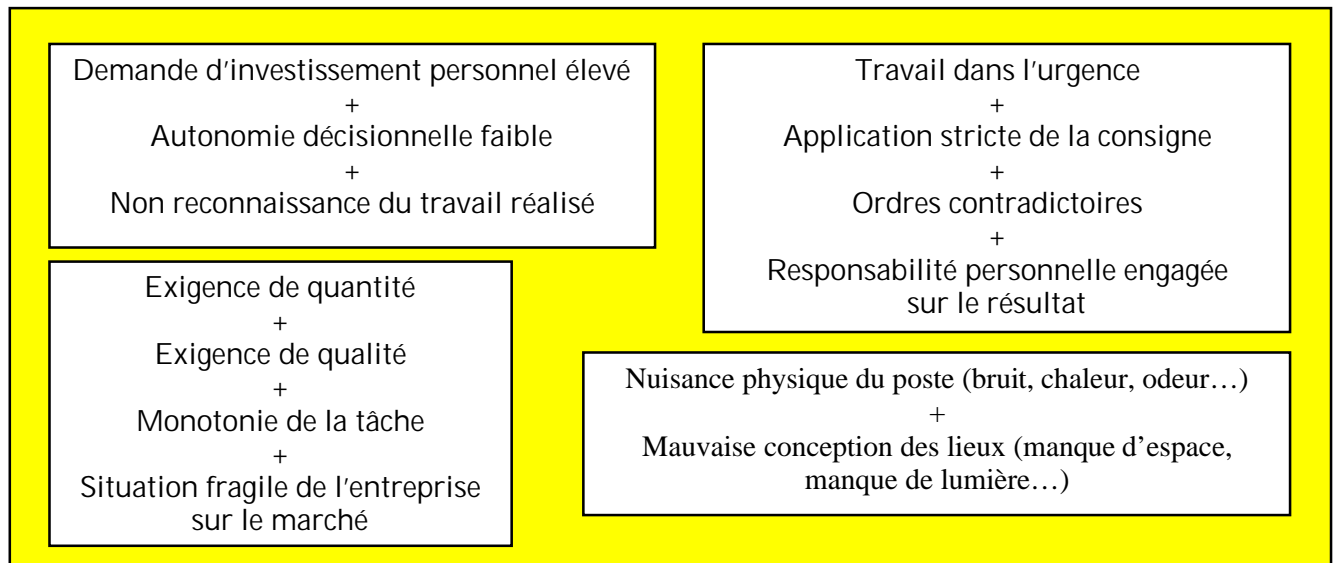
- Ø Maladies coronariennes
- Ø Ulcère à l'estomac
- Ø Douleurs dorsales
- Ø Obésité
- Ø Dépression



## 2 - Cause

Le stress se développe par des combinaisons d'éléments qui, pris séparément, ont peu d'effet.

Voici quelques combinaisons efficaces :



## 3 - Agir

En France il n'existe pas de législation spécifique à la prévention du stress, mais on peut s'appuyer sur les articles et décrets existants :



- F Prévention des risques dus au bruit
- F Prévention des risques liés au travail sur écran
- F Dispositif réglementaire relatif à certain mode d'organisation du travail (travail de nuit, travail posté...)



## Conclusion

Le stress peut être détecté, soigné. On peut agir pour améliorer ses conditions de travail. Mais comment savoir s'il s'agit de stress ou si on glisse insidieusement vers le harcèlement au travail ?

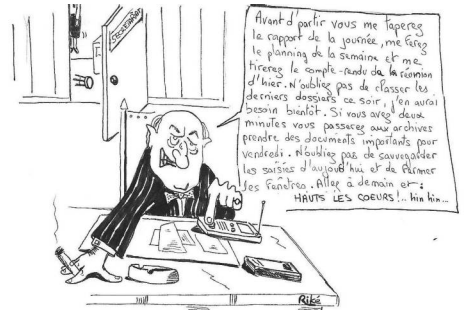
# LE HARCELEMENT, UN MAL QUI GANGRENE DE PLUS EN PLUS LE MONDE DU TRAVAIL

On pourrait le caricaturer comme une tragédie que l'on mettrait en scène :

- F Dans le rôle principal  $\text{\textcircled{O}}$  *le Harceleur*  
qui choisi délibérément sa victime pour des raisons souvent obscures
- F Dans le rôle de faire-valoir  $\text{\textcircled{O}}$  *le ou la Harcelé(e)*  
pris(e) délibérément pour subir et souffrir en silence
- F Dans le rôle des figurants  $\text{\textcircled{O}}$  *tout un chaqu'un*  
Les supérieurs, les amis, les collègues qui ne voient rien, n'entendent rien, ne comprennent rien à ce qui se passe sous leurs yeux.

Mais si vous êtes de ceux qui veulent réagir, dénoncer, combattre ces comportements indignes d'un être humain, venez au forum sur le harcèlement au travail.

Et vous saurez comment identifier, dénoncer, et stopper ces pratiques qui peuvent se développer dans n'importe quelle entreprise privée ou publique.



## Invitation

LUNDI 26 NOVEMBRE 2007

**"RENCONTRE-DEBAT SUR LE HARCELEMENT AU TRAVAIL"**

ORGANISEE PAR L'UNION LOCALE DE BOURGES

ESPACE MARCEL BASCOULARD - ROUTE DE GUERRY A BOURGES

### 1ère PARTIE:

#### **"DEMI-JOURNEE D'ETUDE"** de 14 h à 17 h

- 1) Comment reconnaître et définir "le Harcèlement moral et sexuel au travail"
- 2) Où s'adresser pour dénoncer et faire reconnaître le "Harcèlement"
- 3) Comment agir et se défendre face au "Harcèlement moral et sexuel"
- 4) Tribunaux compétents pour juger le "Harcèlement moral et sexuel"

#### Destinée:

- Aux Secrétaires de syndicats
- Aux élus et mandatés
- Aux syndiqués
- Aux membres de Bureau

### 2ème PARTIE:

#### **"FORUM PUBLIC"** à partir de 17 h 30

Ouvert à toutes et à tous  
avec de nombreux intervenants  
pour un débat riche en  
renseignements

#### BULLETIN D'INSCRIPTION A LA

**« DEMI-JOURNEE D'ETUDE SUR LE HARCELEMENT AU TRAVAIL » DE 14H A 17H**

SYNDICAT : .....

#### Participants

Nom – Prénom

1 ..... 2 .....

3 ..... 4 .....

Coupon à renvoyer **avant le 6 novembre 2007** à :  
UL-CGT Bourges – 5 Boulevard Clémenceau – 18000 BOURGES







## DERNIERE NOUVEAUTE AMERICAINE

### *Le Présentéisme*

C'est-à-dire, les salariés qui ont peur de perdre leur emploi ou sont trop zélés, viennent travailler même quand ils sont malades. Ce phénomène touche plus de 56 % des entreprises américaines.

#### 1) Résultat :

- Une perte au niveau national estimée à 180 milliards de dollars.

#### 2) Causes :

- Productivité amoindrie
- Contagion de la maladie à leurs collègues
- Arrêt de travail prolongé quand la maladie est devenue grave

#### 3) Conclusion

Il faut rappeler qu'aux Etats-Unis, ils n'ont pas la même couverture sociale qu'en France, et que la moitié des salariés du privé n'ont pas droit aux arrêts maladies.

*ALORS, PROTEGEONS NOS ACQUIS,  
ET DEFENDONS UNE VIEILLE DAME  
QUI FIT SES DEBUTS EN 1898.*

## CHOMEURS,

### REJOUISEZ-VOUS



#### Au 1<sup>er</sup> juillet

Revalorisation des allocations chômage • 2% soit 0,70 € par jour, soit une baguette de pain, pour le beurre et saucisson...

**Proposition CGT** : création d'un fond de régulation/rentree de cotisation UNEDIC donc une augmentation de 10 % est possible.

Le nombre de RMiste a explosé + 20% depuis 2002 et ces gents là ne sont pas pris en compte dans les chiffres du chômage.

Nico a dit « *Les seniors au travail !!* »



J'ai une question à vous poser : « *Si les seniors sont au travail où sont les jeunes ?* ».

## LE FONCTIONNAIRE :

### UNE BANDE DE PRIVILEGES ?

#### *Certains plus que d'autres :*

- Ø Un agent d'entretien gagne environ 1.150 € par mois.
- Ø Secrétaire de mairie ou un agent de Maîtrise débutant gagne environ 1.300 € par mois.
- Ø Technicien territorial, 25 ans d'ancienneté, gagne environ 2.000 € par mois.
- Ø Trésorier payeur général de Paris environ 16.000 € par mois.
- Ø 1<sup>er</sup> président de la cour des comptes environ 11.000 € par mois.
- Ø Un agent sous contrat aidé de droit privé environ 750 € par mois pour 26 h par semaine sans avoir le droit de faire des heures sup. payées.

### Endettement des ménages et des sociétés non financières hors actions

#### Taux d'endettement

|      | Sociétés non financières (1) | Ménages (2) |
|------|------------------------------|-------------|
| 1994 | 110,4 %                      | 50,9 %      |
| 1995 | 103,7 %                      | 49,4 %      |
| 1996 | 101,5 %                      | 49,9 %      |
| 1997 | 99,7 %                       | 50,6 %      |
| 1998 | 95,7 %                       | 50,9 %      |
| 1999 | 101,7 %                      | 53,2 %      |
| 2000 | 104,6 %                      | 53,3 %      |
| 2001 | 110,9 %                      | 53,5 %      |
| 2002 | 107,5 %                      | 54,3 %      |
| 2003 | 106,1 %                      | 56,6 %      |
| 2004 | 105,6 %                      | 59,6 %      |
| 2005 | 107,4 %                      | 64,1 %      |
| 2006 | 109,7 %                      | 68,4 %      |

Note : données au 31 décembre.

(1) : crédits et titres de créance sur valeur ajoutée.

(2) : crédits sur revenu disponible brut

Sources : Comptes nationaux, base 2000, Insee – Banque de France (Sesof)

# INFORMATIONS LOCALES

## MALIKA / GEANT Casino

----

C'est le 4 octobre que la Cour d'Appel Administrative de Nantes se prononcera sur l'appel de Géant Casino concernant la confirmation du refus d'autoriser le licenciement de notre camarade Malika.

Rappelons qu'après une autorisation de l'Inspecteur du Travail du Cher, le Ministre avait cassé cette décision et que le Tribunal Administratif avait confirmé la décision du Ministre.



## AUXITROL

*Nouvelle stratégie franco anglo-américaine : Expatrier certaines compétences au Mexique soit la suppression de 27 postes en 2008.*

Il est à remarquer que cette entreprise a bénéficié de fonds publics pour s'installer au PIPACT.

## MARIE-ANGE / SAMSIC Sécurité

----

Nouvelle étape dans ce dossier :

Marie-Ange a été licenciée et la Direction de SAMSIC refuse de payer son préavis et des congés payés.

L'audience du Bureau de jugement du Conseil de Prud'hommes est fixée au 28 janvier 2008.

Rappelons enfin que la Cour d'Appel de Bourges se prononcera sur le dossier du harcèlement moral subit par Marie-Ange le 18 janvier 2008.

## HOPITAL 2012

Ü Budget d'investissement : + 50 % pour rénovations immobilières et normalisation du réseau informatique + remboursement des emprunts.

Ü Budget de fonctionnement : 0, donc rien pour financer des emplois supplémentaires.

**La CGT vous demande d'être très nombreux à remplir le cahier de doléances santé avant le 11 octobre afin de les déposer à Orléans lors de la manifestation régionale.**







## **LA PRIVATISATION DE GAZ DE FRANCE VA FAIRE MONTER LES TARIFS**

*Derrière les discours rassurants, des risques réels  
d'augmentation des prix du gaz*

Les deux Présidents de Suez et Gaz de France se sont empressés de communiquer sur le fait que les tarifs n'ont aucune raison d'être impactés par le projet de fusion. La réalité est bien différente.

La formule tarifaire qui régissait les tarifs du gaz est contenue dans le contrat de service public 2005-2007. Son application a été suspendue par un arrêté de Thierry Breton en mai 2006, qui augmentait les tarifs de 6% et les bloquait ensuite jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Cette dernière mesure était en apparence en faveur des usagers. Dans les faits, elle a permis au contraire à Gaz de France de ne pas répercuter la baisse du prix du pétrole entre l'été 2006 et l'hiver 2007 sur ses tarifs et cela, ni à fin 2006 ni début 2007, engrangeant entre 400 et 500 millions d'euros supplémentaires sur le premier semestre 2007.



Il y a maintenant un vide juridique sur le mode d'évolution des tarifs. C'est donc l'Etat qui a les pleins pouvoirs. Une fois annoncé le choix de la fusion avec Suez, le gouvernement va craindre par dessus tout une divergence de cotation entre Suez et GDF (ce qui s'était passé en 2006) et va vouloir que GDF affiche de bons résultats et distribue plus de dividendes. Avec les résultats 2007 en baisse sur le premier semestre, c'est mal parti. Il y a tout lieu de

craindre que l'Etat « actionnaire » presse l'Etat « tutelle publique » d'augmenter les tarifs pour booster les gains en novembre et décembre.

Une telle augmentation serait officiellement justifiée par les prix du pétrole. Ainsi, le Président de GDF n'hésitait pas, lors de la conférence de presse du 3 septembre, à vanter la modération tarifaire en rappelant que les prix du pétrole avaient augmenté de près de 40% depuis le début de l'année et qu'il n'avait pas augmenté les prix du gaz. Mais la baisse des prix du pétrole se répercute avec un différé de 6 mois de façon lissée : ainsi, le gaz vendu depuis le début de l'année a été acheté au creux de la courbe de prix. Les prix pétroliers actuels ne se répercuteraient, et à condition de perdurer assez longtemps, que sur les achats de début 2008.

Le constat sur longue période est que, partout, ouverture des marchés de l'énergie et privatisations ont conduit à une hausse des prix. Cela est vrai en France : les gouvernements successifs ont, depuis 5 ans, visé la privatisation de GDF. Pour privatiser, il fallait afficher des progressions importantes de rentabilité. Ainsi, en 2006, alors que la direction de l'entreprise se plaignait du niveau trop bas des tarifs, les résultats ont été historiques avec une progression de 30% qui faisait suite à + 45% en 2004. Une part importante de cette progression est liée à l'amélioration des marges de GDF en France.



Quant à Suez, il faut rappeler la levée de bouclier des associations de consommateurs, des élus et du gouvernement belge en juin après l'annonce par Electrabel d'une hausse des prix du gaz aux usagers domestiques ... de 20%.

Le projet de fusion-privatisation de GDF est une mauvaise nouvelle pour les consommateurs, sacrifiés sur l'autel de la rentabilité financière. Mais ce n'est qu'un projet : la CGT mettra tout en œuvre pour mobiliser salariés, élus et consommateurs et le mettre en échec.

Le 06 septembre 2007



<http://www.cgt.fr>  
[info@cgt.fr](mailto:info@cgt.fr)

# Fusion Gdf - Suez

## NON à la privatisation OUI à l'intérêt général



**Nous refusons** la privatisation de Gaz de France et la mise en Bourse de Suez - Environnement, consécutives à la décision de réaliser la fusion Suez - Gaz de France.

**Nous estimons** que l'approvisionnement en gaz de notre pays doit rester sous contrôle de la Nation et que la gestion de l'eau et des déchets ne doit pas passer sous contrôle boursier.

**Nous revendiquons** que les tarifs régulés de l'énergie liés au service public soient maintenus, y compris au-delà de 2010, pour assurer une fourniture en énergie à meilleur compte. Nous demandons qu'ils soient fixés après avis d'une commission pluraliste assurant la transparence des coûts.

**Nous exigeons** que toutes les propositions alternatives à la fusion Suez - Gaz de France, notamment celle de la constitution de pôles publics de l'énergie et de l'eau ainsi qu'une Agence européenne de l'énergie, soient examinées.

| NOMS | PRENOMS | SIGNATURES |
|------|---------|------------|
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |
|      |         |            |